

Objekttyp: **TableOfContent**

Zeitschrift: **Schweizer Hebamme : offizielle Zeitschrift des Schweizerischen Hebammenverbandes = Sage-femme suisse : journal officiel de l'Association suisse des sages-femmes = Levatrice svizzera : giornale ufficiale dell'Associazione svizzera delle levatrici**

Band (Jahr): **92 (1994)**

Heft 9

PDF erstellt am: **12.07.2024**

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

### **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*  
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, [www.library.ethz.ch](http://www.library.ethz.ch)

<http://www.e-periodica.ch>

9/94



# Schweizer Hebamme Sage-femme suisse Levatrice svizzera

Offizielle Zeitschrift des Schweizerischen Hebammenverbandes – Journal officiel de l'Association suisse des sages-femmes  
Giornale ufficiale dell'associazione svizzera delle levatrici

## Zentralpräsidentin / Présidente centrale

Ruth Brauen,  
Flurstrasse 26, 3000 Bern 22

## Zentralsekretariat / Secrétariat central

Flurstrasse 26, 3000 Bern 22 Tel. 031/332 63 40  
Fax 031/332 76 19

Öffnungszeiten: Mo-Do 9-11 und 14-16 Uhr, Fr 9-11 Uhr  
Heures d'ouverture: lu-je 9-11 et 14-16 h, ve 9-11 h

## Redaktion / Rédaction

### Deutschsprachige Redaktion:

Sylvia Forster-Rosser Tel. 031/331 35 20  
Flurstrasse 26 Fax 031/332 76 19  
3000 Bern 22

### Rédaction de langue française:

Denise Vallat  
Pré de l'Eglise 1, 1728 Rossens Tél. et fax 037/314 415

### Redaktionsschluss / Clôture de la rédaction

Jeweils am 10. des Vormonats / le 10 du mois précédent  
11 Ausgaben im Jahr / 11 éditions par année  
Doppelnummer / Numéro double 7-8

### Jahresabonnement / Abonnement annuel

Nichtmitglieder / Non-membres Fr. 76.-  
Ausland / Etranger Fr. 87.-  
Einzelnummer / Numéro séparé Fr. 10.- + Porto/Port

### Inseratenverwaltung / Régie des annonces

Künzler-Bachmann, Geltenwilenstrasse 8a, Postfach  
9001 St. Gallen Telefon 071/30 92 92  
Telefax 071/30 92 93

### Druck / Impression

Flüeli AG/SA, Biel

## Sektionen / Sections

Aargau  
Susanne Brogli  
Vogtsmatte 14, 4335 Laufenburg 064/64 16 31

Bas Valais  
Isabelle Walker-Bernet  
La Bourgade C, 1967 Bramois 027/31 63 23

Beide Basel (BL, BS)  
Franziska Suter-Hofmann  
Holeeholzweg 57, 4102 Binningen 061/422 04 78

Bern  
Regina Rohrer  
Schulweg 7, 3013 Bern 031/331 57 00

Fribourg  
Christine Bise  
Les Indévis, 1612 Ecoteaux 021/907 63 21

Genève  
Lorenza Bettoli  
Grands-Buissons 32, 1233 Sézenove 022/757 65 45

Oberwallis  
Ines Lehner  
Kirchstrasse, 3940 Steg 028/42 26 37

Ostschweiz (AI, AR, GR, SG, TG)  
Agnes Berdnik-Schmelzer  
Cunzstrasse 16, 9016 St. Gallen 071/35 69 35

Solothurn  
Agathe Arbenz-Loeliger  
Schulhausstr. 20, 4564 Obergerlafingen 065/35 17 11

Schwyz  
Annemarie Schibli  
Hofstrasse 3, 8862 Schübelbach 055/64 14 73

Ticino  
Sandra Casè  
6673 Maggia 093/87 12 27

Vaud-Neuchâtel (NE, VD)  
Charlotte Gardiol  
En Favèyre, 1099 Vucherens 021/903 24 27

Zentralschweiz (LU, NW, OW, UR, ZG)  
Marianne Indergand-Erni  
Türlacherstrasse 16, 6060 Sarnen 041/66 87 42

Zürich und Umgebung (GL, SH, ZH)  
Barbara Vlaković-Fäh  
Fluhgutstrasse 16, 8645 Jona 055/27 01 94

Titelbild: © D. Vallat, rédaction française

## Inhalt / Sommaire

### Editorial

2

### Dossier:

#### *Eveil de l'enfant*

2

#### *L'attachement*

2-3

#### *Créer un espace de dialogue sur*

#### *l'expérience passée des futures mères*

4-5

#### *Une déconcertante découverte d'être père*

6

#### *Comment la grossesse et la naissance*

#### *modifient-elles la relation de couple?*

7-11

### Die Entwicklung des Kindes

#### Entwicklungspsychologie der ersten Lebensjahre:

#### Überblick und neuere Erkenntnisse

13-19

#### Die Hüftsonographie beim Säugling

21-22

### Bücherecke:

#### Baby Gymnastik

23

#### Leben mit einem Neugeborenen

23

#### Zehn kleine Krabbelfinger

23

#### Die physiologischen Grundlagen der Säuglingsernährung

25

#### Stillen

25

#### Die ersten Jahre deines Kindes

25

### Actualités / Aktualitäten:

#### BALINT-PREIS für den Bereich

#### Gesundheits- und Krankenpflege

26

#### Wasser in der Geburtsvorbereitung – eine von vielen

#### Möglichkeiten sich auf die Geburt vorzubereiten

37

#### International Association for Maternal and

#### Neonatal Health = Mutter und Kind

38

#### Ein Verband feierte seinen ersten Geburtstag!

39

#### *Les sages-femmes,*

#### *des «accompagnatrices» expérimentées*

28-29

### Lettera:

#### Per una maggiore autenticità del parto

33

### ASSF/SHV:

#### Aufruf zur Solidarität

#### Hebammen: Frauen für Frauen

26

#### Hebammen – erfahrene «Reisebegleiterinnen»

27

#### *Lettre d'une sage-femme suisse qui travaille pendant*

#### *une période de cinq ans au Burkina Faso (jusqu'en 95)*

31

#### *L'accouchement ambulatoire: ou comment favoriser*

#### *la naissance d'une famille*

31

### Nouvelles des sections / Sektionsnachrichten:

40-43

### Marché de l'emploi / Stellenanzeigen:

40-44

## Redaktion – Zeitungskommission / Rédaction – Commission du journal

sf = Sylvia Forster

Deutschsprachige Redaktorin

dv = Denise Vallat

Rédactrice de langue française

lm = Liliane Mumenthaler

Präsidentin der ZK

Présidente CJ

po = Paola Origlia

Vizepräsidentin der ZK

Vice-présidente CJ

mh = Maja Heiniger

Kassierin der ZK

Caissière CJ

vl = Viviane Luisier

Beisitzerin

Membre CJ

sb = Susanne Bausch

Beisitzerin

Membre CJ

Tout en préparant le thème de ce numéro qui devait être «Le développement de l'enfant de 0 à 2 ans», j'ai parcouru plusieurs ouvrages concernant le développement psycho-affectif de l'enfant, les influences du bagage génétique et de l'environnement sur sa personnalité, l'éducation, et j'en passe... Pour finir, j'ai choisi de publier une interview, un témoignage, un article et un extrait de livre pour relater, dans ce dossier du mois, la notion de l'attachement qui touche tout être dès sa naissance et quelque soit la société et l'ère qu'il traverse: comment surmonter l'angoisse de la séparation? Comment réaliser l'union? Comment vivre sa propre vie et trouver l'unicité?...

Chaque texte est composé de façon différente et en plus de la notion d'attachement, qui parfois n'apparaît qu'en filigrane, nous y trouvons la peur ou la difficulté de découvrir, à travers l'enfant à naître ou déjà né, une partie de son propre passé douloureux. On aurait ainsi tendance, par exemple, à plus «facilement» réprimer les pleurs de son enfant, à «mal» vivre un accouchement ou encore, pour un futur père, à avoir envie de prendre la poudre d'escampette à l'annonce de sa prochaine paternité, ou enfin à passer difficilement du stade de couple à la situation triangulaire. Voici en bref ce que chacun de ces textes vous raconte un peu de «leur» histoire, qui peut être un peu la nôtre et retentir sur le développement de la personnalité de l'enfant (culpabilisation ?!), de son enfant.

Amicalement, dv

## «L'angoisse de séparation»

## «L'attachement»

Extrait tiré du livre de Aletha J. Solter intitulé «Mon bébé comprend tout» (Editions Privat)

Au-delà de la satisfaction des besoins fondamentaux existe la notion d'attachement. La manière dont se créent les liens d'attachement joue un rôle considérable dans le développement de l'enfant.

En parlant de dépendance affective, on peut dire que le lien affectif joue le rôle fondamental dans la structuration de la personnalité. Le lien qui crée telle ou telle manière d'être, tel ou tel type d'humeur selon la façon dont il est répondu aux comportements innés du nourrisson et à ses demandes, représente l'élément structurant non seulement de l'humeur, mais aussi de l'aptitude à acquérir les capacités de base nécessaires à un développement intellectuel ultérieur normal.

«C'est au cours de la seconde moitié de la première année que les enfants commencent à se montrer nettement attachés à leurs parents. Les 2 aspects de l'attachement appelés «peur de l'étranger» et «angoisse de séparation» sont très courants et ont suscité grand

nombre de recherches et beaucoup de théories. Ces phénomènes sont normaux et semblent même être liés à la qualité de la relation mère-nourrisson: les enfants qui ont reçu des soins maternels sensibles et de bonne qualité ont plus de chances de se montrer fortement attachés et de développer ces angoisses. Il y a plusieurs explications possibles à leur peur des étrangers et à l'angoisse de séparation: 1) le besoin d'avoir une relation continue et prévisible, 2) le besoin de pouvoir communiquer, 3) l'incapacité à comprendre que les parents vont revenir, 4) une raison liée à l'évolution: les enfants qui restaient près de leur mère avaient plus de chances de survivre.

Quand les parents introduisent une nouvelle assistance maternelle, la meilleure façon est de procéder progressivement et de laisser l'enfant se rapprocher à son propre rythme et de la façon qui lui est propre. Les parents peuvent ensuite partir de plus en plus longtemps au fur et à mesure que l'enfant connaît mieux la nouvelle personne. On

rencontre chez certains enfants le problème suivant: ils semblent avoir besoin de la présence constante de leurs parents même quand ils sont en compagnie d'une personne familière. Il y a 3 explications possibles à cela: 1) l'enfant pressent que la personne ne peut lui donner une bonne attention, 2) l'enfant a simplement besoin de pleurer mais ne peut pas le faire avec ses parents car ceux-ci jouent le rôle «d'automatisme de contrôle» (nous verrons cette notion plus loin), 3) l'enfant souffre de peurs acquises: la nouvelle personne ou la séparation elle-même lui rappellent un événement passé douloureux. Dans les 2 premiers cas, la solution consiste à laisser l'enfant avec une personne familière afin qu'il puisse pleurer comme il en a besoin. Une fois cela fait, il ne sera plus inséparable de ses parents. Les parents ne doivent jamais partir sans dire à leur enfant (même s'il ne parle pas encore) qu'ils partent et qu'ils reviendront et ne devraient jamais le laisser s'il pleure avec une personne qui lui est totalement étrangère.

Robertson et Robertson (1971) ont observé de nombreux enfants laissés à des «substituts parentaux» pendant plusieurs jours d'affilés. Ils en ont conclu que, même avec le meilleur substitut, quand un enfant s'est formé un attachement à un support maternel, «la séparation est dangereuse et doit, autant que possible, être évitée». Bien qu'ils fassent référence à des séparations prolongées de plus d'un jour, il est clair qu'une continuité des mêmes personnes est un besoin fondamental.

### Comment distinguer entre une réelle angoisse de séparation et un besoin de pleurer?

Il n'est pas toujours possible de savoir vraiment si l'enfant pleure à cause d'une détresse présente (peur des étrangers ou angoisse de séparation), ou à cause de détresses anciennes. Cette difficulté à faire la différence risque de laisser dans l'incertitude les parents qui, dès lors, ne savent plus comment aborder les séparations.

On peut prendre l'âge de l'enfant comme ligne de partage. Il est peu probable qu'un enfant de six mois ou moins connaisse la peur de l'étranger ou l'angoisse de séparation; s'il pleure c'est probablement pour d'autres raisons. De même si l'enfant a plus de deux ans et